DLP29-5-90010864



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION

AVERTISSEMENTS AGRICOLES® "AQUITAINE"

GRANDES CULTURES

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues - 33152 CENON CEDEX
Tél. 56 86 22 75

Régisseur de Recettes
D.R.A.F. AQUITAINE
CCP BORDEAUX 6801 - 16 A
C.P.P.A.P. N° 1859 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

BULLETIN TECHNIQUE imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE N° 10 ---------- N° ISSN e0763-7314

SAMEDI 26 MAI 1990

MAIS

* PUCERONS : PRESENCE PEU INQUIETANTE DE SITOBION AVENAE - NOTE COMMUNE INRA-AGPM-SPV.

* VERS GRIS : MAINTIEN DU RISQUE EN ZONES FAVORABLES ET SEMIS TARDIFS.

* SESAMIE : LE POINT SUR LE VOL.

TOURNESOL

* PHOMOPSIS : RISQUE ELEVE EN ZONE ATTAQUEE EN 1989.

* SCLEROTINIA : RISQUE EN PARCELLES CONTAMINEES ET CULTURES AVANCEES.

MAIS

PUCERONS SUR MAIS

On observe actuellement dans les champs de blé d'hiver de la région la présence de pucerons des céréales des trois espèces *Sitobion avenae, Metopolophium dirhodum et Rhopalosiphum padi.*

La rapide évolution du blé vers sa maturation explique la migration actuelle de ces pucerons vers d'autres graminées, en particulier le maïs

Toutefois, dans les céréales on note aussi un fort taux de parasitisme de ces pucerons ainsi que la présence de pontes ou de larves de prédateurs de pucerons (syrphes, coccinelles et chrysopes). Cette présence, qui explique qu'on souhaite éviter les traitements insecticides sur céréales susceptibles de perturber l'activité de ces auxiliaires, est un atout en cette saison. De plus les auxiliaires colonisent eux aussi massivement les maïs en cette période.

Les parcelles de maïs sont cependant à surveiller, la note ci-dessous faisant le point sur les préconisations éventuelles.

.../...

NOTE A.G.P.M. - S.P.V. - I.N.R.A.

Trois espèces de pucerons peuvent principalement être rencontrées sur maïs :

Sitobion avenae (puceron des épis des céréales). Cette espèce n'a jamais été impliquée dans des dégâts sur cultures de maïs.

Metopolophium dirhodum. Ce puceron vert qui peut coloniser les cultures de la levée jusqu'à l'apparition des panicules, a pu quelquefois être à l'origine de dégâts par le prélèvement de sève et surtout par l'injection de salive toxique.

Jusqu'alors, ces dégâts ont concerné des attaques plus tardives et un seuil de 200 pucerons par plante a été admis pour des cultures à partir de 8-10 feuilles. Pour les stades allant de la levée jusqu'à 7 feuilles du maïs, un seuil d'une dizaine de pucerons par plante, soit la plupart des plantes portant des pucerons, peut être retenu.

Rhopalosiphum padi. Les dégâts parfois importants que peut provoquer cette espèce sont dus à des pullulations observées durant la période allant de la floraison mâle à 3 semaines après la fécondation.

Pour les stades jeunes du maïs jusqu'à 6-7 feuilles, le risque d'une incidence du prélèvement de sève sur la culture ne doit être pris en compte que pour des populations importantes dépassant une dizaine de pucerons ailés par plante, avec début de formation de colonies d'aptères.

En ce qui concerne, par ailleurs, le risque de transmission de JNO à la culture, il n'a pas été mis en évidence, à ce jour, de nuisibilité du virus pour le maïs en conditions de plein champ.

Pour le choix des produits, se reporter au dépliant AGPM-SPV difusé avec notre bulletin n° 7 du 27 avril. Les doses sont celles mises en oeuvre sur pucerons des céréales. Aux stades jeunes du maïs, préférer un produit présentant une bonne rémanence.

VERS GRIS

Le maintien du 1er vol de *Scotia segetum* et des arrivées migratoires régulières de *Scotia ypsilon* en milieu de mois doivent inciter à la plus grande vigilance pour les parcelles semées entre les 10 et 20 mai.

SESAMIE

Dans les parcelles à risque qui ont atteint le stade 2 feuilles en début de mois, les dépérissements sont bien visibles sur des pieds ayant reçu des pontes (généralement 80 oeufs) et colonisés maintenant par des larves entre les premier et troisième stades larvaires, souvent au nombre de 30 à 40 /pied.

Le traitement qui a dû être réalisé devrait prévenir la migration de ces chenilles vers les pieds avoisinants.

Les données d'émergences, en élevage conduit en conditions naturelles sur la Station de Cenon, sont en bon accord avec les différents pièges suivis par divers organismes dans notre région. La courbe de vol ci-jointe indique clairement :

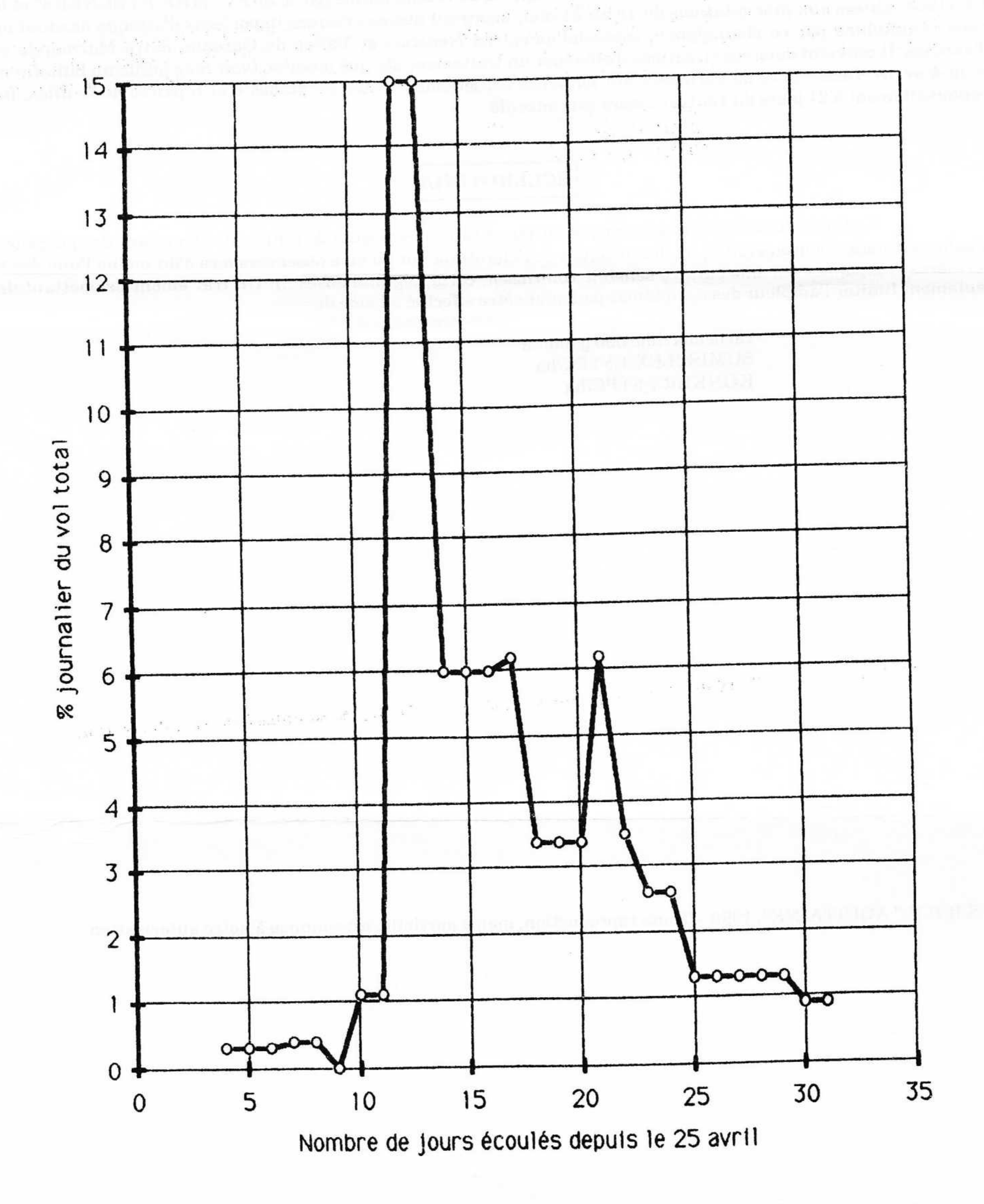
- le début très précoce du premier vol qui caractérise cette campagne,
- un pic de sorties bien marqué au 6-7 mai,
- une date de 50 % du vol au 10 mai,
- un maintien du risque au-delà du 15 mai,
- une fin de vol qui semble devoir s'étirer jusqu'au 10 juin (au 25 mai il reste 0,4 % des larves hivernantes non encore chrysalidées et 17,2 % des chrysalides non écloses).

Il persiste donc un risque non négligeable de dégâts dans des parcelles non travaillées superficiellement après récolte (ou situées à moins de 300 m de telles situations) et atteignant le stade 2 feuilles entre le 10 et le 18 mai ; un traitement est alors à réaliser entre les 25 et 31 mai. Au-delà, la protection est inutile.

.../...

COURBE DU PREMIER VOL 1990 DE LA SESAMIE DU MAIS

DONNEES D'ELEVAGE EN CONDITIONS NATURELLES - CENON 33



S.R.P.V. Aquitaine

P 18

TOURNESOL

PHOMOPSIS

Les observations de projections d'ascospores du réseau animé par le SRPV "MIDI-PYRENEES" et le CETIOM, alliées aux précipitations du 16 au 24 mai, montrent que des risques importants d'attaque existent en zone contaminée par ce champignon, essentiellement en Néracais et Vallée de Garonne entre Marmande et Tonneins. Il convient dans ces situations d'effectuer un traitement dès que possible (voir note jointe au bulletin n° 8 du 4 avril). Dans le cas de variétés traditionnelles actuellement entre les stades 4 et 6 paires de feuilles, un renouvellement à 21 jours du 1er traitement est conseillé.

SCLEROTINIA

Les récentes conditions pluvieuses ont pu entraîné des risques de contaminations dans des parcelles proches du stade "bouton étoilé", où des attaques de Sclérotinia ont pu être observées lors d'au moins l'une des 8 dernières campagnes sur une culture sensible (tournesol, colza, légumineuses...). Un traitement permettant de seulement limiter l'ampleur des symptômes peut alors être effectué à l'aide de :

- carbendazime 500 g ma/ha
- SUMISCLEX 1,5 l PC/ha
- KONKER 1,5 l PC/ha

(C) S.R.P.V." AQUITAINE", 1990 - Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation